Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 081-200035483-20261008-20261008_1-BF

Syndicat mixte du SCoT du Carmausin, du Ségala, du Causse et du Cordais

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL
****
SEANCE DU 08 OCTOBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le 08 octobre à 18h, le Comité syndical, dûment convoqué, par courrier du 30 septembre 2026, s'est réuni en session ordinaire, au 53 bis avenue Bouloc-Torcatis à Carmaux, sous la Présidence de Monsieur Bernard BOUVIER. Monsieur Jean-Marc BALARAN en était le secrétaire.

Objet : DECISION BUDGÉTAIRE MODIFICATIVE N°1 BUDGET PRINCIPAL

Référence : 08/10/2026-01

Titulaires en exercice : 28	Délégués avec pouvoir : 3
Titulaires présents : 18	Suppléants avec voix : 0
Suppléants présents : 5	Voix délibératives : 26

Titulaires présents : 18
Jean-Marc BALARAN (pouvoir de Jean-Claude CLERGUE), Thierry CALMELS, Martine COURVEILLE, Karine DEDIEU, Françoise EMERIAUD, Jean-François KOWALIK, Patrice NORKOWSKI (pouvoir de Sonia MUNOZ), Vincent RECOULES, Jean-Marc SENGES, Myriam VIGROUX (pouvoir de Clémence MARIATTA), Emmanuelle PELLISCHI, Claude CRAYSSAC, Bernard BOUVIER, Delphine PINCZON DU SEL, David VASSEUR, Jérôme FLAMENT, Céline CASTELLA, Anne-Marie PRUNET.

Suppléants présents avec voix délibératives : 5
Jean-Marc ESCOUTES, Guy MALATERRE, Rolland MERCIER, Denis TOURSEL, Jérôme SOULAGES.

Suppléants présents sans voix délibératives : 0

Monsieur le Président informe les membres du Conseil Syndical qu'il convient de prendre une décision budgétaire modificative pour augmenter les crédits, insuffisamment pourvus lors du vote du budget sur le chapitre c/011 « *Charges à caractère général* ».

L'équilibre de la présente décision budgétaire modificative est atteint avec une réduction des crédits sur la section d'investissement au niveau des frais d'études et par l'utilisation des chapitres c/023 et c/021.

Il est proposé aux membres du Conseil Syndical d'autoriser la décision budgétaire modificative n°1 suivante :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-60623-01 : Fournitures non stockées - Alimentation	0.00 €	150.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6068-01 : Fournitures non stockées - Autres matières et fournitures	0.00 €	100.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6185-01 : Frais de colloques et séminaires	0.00 €	8 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6234-01 : Réceptions	0.00 €	200.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6245-01 : Transports de personnes extérieures à la collectivité	0.00 €	550.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6251-01 : Voyages, déplacements et missions	0.00 €	1 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	0.00 €	10 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-023-01 : Virement à la section d'investissement	10 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	10 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Total FONCTIONNEMENT	10 000.00 €	10 000.00 €	0.00 €	0.00 €
INVESTISSEMENT				
R- 021-01 : Virement de la section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	10 000.00 €	0.00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	10 000.00 €	0.00 €
D-202-01 : Frais études, élaboration, modif et révisions doc d'urbanisme	10 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	10 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	10 000.00 €	0.00 €	10 000.00 €	0.00 €
Total Général		-10 000.00 €		-10 000.00 €

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 081-200035483-20261008-20261008_1-BF

Le comité syndical,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **ADOPTE** la décision budgétaire modificative n°1 du budget principal 2026 du SCOT.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus. Au registre figure la liste et la signature des membres présents

Le secrétaire de séance
Jean-Marc BALARAN

Certifié conforme,
Le Président,

Syndicat mixte du SCOT du CARMAUSIN, du SÉGALA, du CAUSSE et du CORDAIS
81400 - CARMAUX

Bernard BOUVIER